

Soissons, 22 janvier 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **JOB DATING : L'OPAL recrute des employés d'immeubles à Soissons**

\*\*\*

L'OPAL, France Travail et leur partenaire QS BAIL, organisme dédié aux prestations de services pour les bailleurs sociaux, organisent un « Job Dating » pour recruter des employés d'immeubles à Soissons.

38 candidats sont attendus à l'agence de Saint-Crépin entre **9h et 13h** ce **lundi 22 janvier 2024** pour des entretiens.

6 candidats seront retenus avec un CDI à la clé.

Quant aux collaborateurs de l'OPAL, 8 d'entre eux seront formés au rôle de formateur pour accompagner les 6 nouveaux employés d'immeubles.

Ces employés d'immeubles recevront cette formation entre février et avril prochain pour être opérationnels rapidement. Une formation entièrement financée par France Travail.

Bien plus qu'un bailleur social, l'OPAL est un employeur au service du territoire.

L'Office a fait le choix de recruter des Axonais et en particulier des Soissonnais pour assurer une mission habituellement prise en charge par un prestataire extérieur.

Dans un contexte économique difficile, l'OPH de l'Aisne va offrir un emploi pérenne à des hommes et des femmes du département.

L'OPAL s'engage et agit pour l'emploi local tout en répondant à un enjeu important : la propreté des parties communes.

Lors de la dernière enquête triennale de satisfaction, une notion a retenue l'attention de l'Office, la réactivité.

En effet, du point de vue de la qualité de service rendue aux locataires, avoir des agents d'immeubles sur place, employés par l'OPAL, va permettre de réduire considérablement les délais d'intervention et renforcer la proximité avec les résidents.

L'amélioration du cadre de vie des résidents passent aussi par l'entretien des halls d'immeubles et par la présence quotidienne d'un interlocuteur de l'Office sur le parc pour répondre à toutes demandes.

**Le contexte économique et sociale actuel pousse l'OPAL à travailler toujours plus pour l'emploi, la formation et l'accompagnement des Axonais tout en favorisant le développement économique des communes du territoire.**